

À DEPOSER AUX SERVICES TECHNIQUES -ZA de LANVEUR

>> Demande à finaliser pour le 31 Mars

ASSOCIATION

Date de la demande : _____

Nom de l'association : _____ N°SIRET _____

Adresse facturation _____

Nom du Responsable : _____

Visa : _____

Téléphone et courriel : _____

Date de la manifestation / Lieu / Plan d'installation : _____

Date de la mise en place souhaitée : _____

Demande d'Arrêté de circulation : _____ oui non

Responsable de la mise en place et de l'enlèvement sur le site : _____

SITE DE LA MANIFESTATION

SALLE JO HUITEL (mise en place des besoins par l'association qui a réservé)	Salle Bigoin <input type="checkbox"/>
Hall d'entrée <input type="checkbox"/>	Mille Club <input type="checkbox"/>
Salle de spectacle <input type="checkbox"/>	Salle Le Mancq <input type="checkbox"/>
Salle de repas <input type="checkbox"/>	Salle Les menhirs Kergonan <input type="checkbox"/>
Coffret électrique limité à 32 A mono <input type="checkbox"/>	Cantine École Jules Verne <input type="checkbox"/>
	Station de Testage <input type="checkbox"/>
	Stades de foot <input type="checkbox"/>

Autre lieu (à préciser).....

**> réservation auprès des services techniques - Courriel : services.techniques@languidic.fr
tel 02 97 65 19 20**

Montage et démontage à la charge du demandeur. Pour les associations et les écoles de Languidic, le transport peut être éventuellement effectué par les Services Techniques municipaux, sous réserve du respect du délai indiqué ci-dessus, de la disponibilité du planning et de l'accord de la Mairie. En cas de transport, les associations doivent obligatoirement prévoir des bénévoles pour effectuer les chargements et déchargements aller/retour et le montage/démontage.

Désignation	Qté demandée	Demande de Transport	Réintègre au comité	Tarifs *
1 Chapiteau double (2 x 96 m²)	1 partie <input type="checkbox"/> 2 parties <input type="checkbox"/> éclairé <input type="checkbox"/> éclairé <input type="checkbox"/>			320 TTC
1 Chapiteau 72 m²	éclairé <input type="checkbox"/> non éclairé <input type="checkbox"/>			220 TTC
6 Barnums 4m x 4m	éclairé <input type="checkbox"/> non éclairé <input type="checkbox"/>			20 TTC/unité
Bancs				
Tables				
Tréteaux				
Stands bâchés				
Autres				

*Tarifs applicables suivant la délibération du 17/12/2024 et sous réserve de toute modification et d'augmentation de tarifs en cours d'année.

> Les chapiteaux devront être montés et démontés pendant 1 jour ouvrable sous la supervision du Coordinateur associatif

MATÉRIEL DE LA COMMUNE DE LANGUIDIC

Désignation	Qté demandée	À transporter	Matériel réintégré aux Services Techniques
Gannivelles + mètre linéaire demandé			
Barrières HERAS			
Podium*		*Montage, démontage et transport effectué par les Services techniques	
avec Sono portable	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	
Containers poubelles (bleu, jaune)			
Containers à verre			
Grilles d'exposition			
Tables pour crêpières			
Rubalise de signalisation (25 ou 30 mètres - à préciser)			

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Disponible	Désignation	Qté demandée
7	Câble électrique 5 x 6 longueur 20 ml	
3	Coffret d'alimentation Triphasé de 6 prises de courant	
2	Coffret d'alimentation Triphasé, 6 prises de courant sur enrouleur 35 ml	
2	Coffret Monophasé, 6 prises de courant sur enrouleur 30 ml	
2	Mât sur pied avec 2 projecteurs	
4	Projecteur	
10	Néon étanche	
3	Touret de 25 m	
12	Rouleau leds 10 m	



- Bien dérouler entièrement les tourets lors de l'utilisation
- Enrouler correctement les câbles avant leur restitution
- Éviter d'arracher les prises en tirant les câbles
- Ne démonter sous aucun prétexte le matériel mis à disposition
- Le matériel devra être restitué dans un état de propreté irréprochable sous peine de refus de future demande et de dédommagement.

Le matériel doit être restitué en bon état sinon il fera l'objet de facturation en cas de dégradation ou de non restitution:

Dégradation/non restitution coffret électrique : 150 € - dégradation/non restitution câbles : 300 €

Dégradation/non restitution rallonges-prises : 40 € - dégradation/non restitution ruban leds : 40 €

Dégradation/non restitution tables du container : 100 € (unité)

Dégradation/non restitution bancs du container : 150 € (unité)

Dégradation/non restitution barnums : 1500 € (unité)*Tarifs applicables suivant la délibération du 17/12/2024

Nom de l'Élu Référent

Signature du demandeur